

**ELECTION DES DELEGUES CANTONAUX 2^{ème} COLLEGE
MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE**

VOTEZ CGT

POUR UNE PROTECTION SOCIALE SOLIDAIRE DE HAUT NIVEAU POUR VOS REVENDICATIONS

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Entre le 5 et 20 janvier 2010, vous élierez, pour cinq ans, vos délégués cantonaux à la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Ces délégués composeront l'assemblée générale chargée d'élire les membres du Conseil d'administration et de contrôler son activité.

Le régime agricole est le seul, avec celui des travailleurs indépendants, dans lequel les assurés sociaux conservent le droit d'élire leurs représentants dans les conseils d'administration, droit dénié aux salariés et retraités du régime général.

Ce droit vous permet d'avoir votre mot à dire sur la gestion de votre caisse, au moment où les enjeux d'une protection sociale solidaire prennent une importance particulière, parce qu'attaquée de toutes parts et mise en cause par les intérêts privés. Au fur et à mesure des réformes imposées par les gouvernements successifs, le Medef et Bruxelles, sous couvert d'une étatisation, mettent en marche la privatisation.

Le patronat exonéré

Alors que les patrons ont bénéficié de près de 120 milliards d'€ d'exonérations de cotisations sociales au cours des dix dernières années, les salariés et les retraités ont été particulièrement touchés par les différentes décisions de régression sociale (baisse du montant des retraites, hausse du forfait hospitalier, augmentation de la CSG, déremboursement de médicaments, fiscalisation des indemnités accident du travail...). Les moyens existent pour mener une autre politique de protection sociale.

Une protection sociale fondée sur nos valeurs de solidarité

La sécurité sociale constitue un enjeu majeur. Lors de sa création en 1945, un peu plus tard en agriculture, ses fondements reposaient sur la solidarité. Son financement est assuré par des cotisations sociales représentant un salaire socialisé. Ce salaire socialisé est le fruit de votre travail. Les trois valeurs fondamentales de la sécurité sociale, attaquées par les gouvernements et le patronat, doivent redevenir le fil rouge de notre système de sécurité sociale : la solidarité de tous les salariés, l'unicité, c'est-à-dire la prise en charge de tous les risques, la gestion démocratique par les organisations syndicales de salariés, seules habilitées à gérer les ressources fondées sur les salaires.

Pérenniser son financement

Le financement doit être remis à plat à partir d'une compensation démographique bien conçue, d'une solidarité nationale justifiée et d'une solidarité à l'intérieur de la profession agricole qui s'oppose aux égoïsmes des couches aisées de l'agriculture.

Au lieu de faire payer les salariés et les retraités et d'exonérer les employeurs du versement de leurs cotisations sociales, il faut mettre à contribution les profits des industries agroalimentaires, du Crédit Agricole, de Groupama, des assurances, des industries phytosanitaires, inclure les revenus financiers dans l'assiette des cotisations, tenir compte des risques que font courir les entreprises aux salariés pour fixer les cotisations accidents du travail et maladies professionnelles. Un financement durable passe notamment par de meilleurs salaires, le SMIC porté à 1 600 € l'arrêt de la précarité.

VOTEZ CGT POUR

Améliorer toutes les prestations, c'est possible

Nos revendications sociales fondamentales sont légitimes. Les conditions de travail, la précarité cassent les salariés de l'agriculture et des organismes professionnels agricoles. Les moyens existent pour répondre à nos revendications.

La retraite

- Retraite à taux plein à 55 ans pour les travailleurs ayant exercé des travaux pénibles et à 60 ans pour tous, et revalorisation immédiate des pensions de 300 €
- Un revenu de remplacement égal à 75 % de la moyenne des rémunérations des 10 meilleures années (brutes primes incluses) avec un minimum égal au SMIC.

La famille

- Développement d'une politique familiale solidaire,
- Adoption d'un mode d'indexation pérennisant le pouvoir d'achat des prestations familiales,
- Le congé de maternité doit être porté à 24 semaines,
- Versement de l'allocation familiale dès le 1^{er} enfant, sans condition de ressources.

La santé et les conditions de travail

- Droit à la santé pour tous avec de meilleurs remboursements et la fin des dépassements d'honoraires,
- Développement des hôpitaux et maternités Publics de proximité, notamment en zones rurales,
- Amélioration des conditions de travail,
- Une véritable politique de prévention,
- Une meilleure reconnaissance et indemnisation des maladies professionnelles,
- Un suivi particulier pour les salariés de plus de 50 ans, prenant en compte notamment une meilleure reconnaissance de leurs expériences et compétences,

- Amélioration de la présence de terrain de la médecine du travail.

Une mission de service public

Les bases du régime agricole doivent être confortées et améliorées. La MSA repose sur le guichet unique qui regroupe en un seul lieu les différentes branches de la protection sociale (maladie, accident du travail, vieillesse, famille), sur l'action sanitaire et sociale et sur les valeurs du mutualisme, source de solidarité. Les missions de service public de la MSA doivent s'étendre à l'ensemble du champ de la protection sociale et exclure toute dérogation et toute ouverture aux assurances privées. Les services de proximité doivent être maintenus et développés. Cela suppose l'arrêt du plan d'action stratégique imposé par les milieux dirigeants de la MSA, le grand patronat agricole et le gouvernement. Nous poursuivrons nos combats contre toutes nouvelles fusions synonymes de suppressions de postes.

Lutter pour la démocratie

La MSA est le seul régime de protection sociale où les élections sont maintenues. Nous réaffirmons nos exigences immédiates de démocratiser la MSA, notamment en respectant la représentativité réelle des organisations syndicales à tous les niveaux.

Voter pour les candidats CGT, c'est exiger avec force une véritable politique de santé et de protection sociale répondant à vos besoins.

Vu les candidats



**LA VOLONTE DE CONSTRUIRE
AVEC VOUS !**